

— 8 —

lement de Québec mais le provincial. Dans ces extraits je trouve les passages suivants:

"Dieu merci, nous avons encore à tous les degrés de l'échelle sociale des hommes de foi et de conscience qui comprennent et pratiquent sans fantaisie comme sans faiblesse, tous leurs devoirs de bons citoyens et de vrais chrétiens.... Nous avons enfin des hommes publics pénétrés de l'importance souveraine de leur mission, appliqués à la bien remplir et soucieux de ne pas servir leurs propres intérêts que dans la mesure où le permet l'intérêt général.

"Toutefois, nous ne pouvons le faire, sur ce tableau honorable, et consolant, des ombres se dessinent. Chez plusieurs de nos concitoyens, et dans presque toutes les classes de la société, il semble que vraiment, le sens de la justice s'émoussa. On se fait un jeu de ruiner, soit par des paroles, soit par des écrits, la réputation du prochain".

Ces hommes publics "pénétrés de l'importance souveraine de leur mission, appliqués à la bien remplir...", ne serait-ce pas nous? Le peuple l'a déjà dit souvent.

Et ceux qui se font "un jeu de ruiner, soit par des paroles, soit par des écrits, la réputation du prochain", ne traitent-ils pas ces oppositionnistes assoiffés du pouvoir qui crient au scandale, au vol, mais qui n'ont pas le courage d'accuser de leur siège de députés? Vous allez dire: oui, Messieurs et d'une façon solennelle, je le saisundi, le 22 mai prochain.

LA CITE DE MONTREAL

M. Cousineau me reproche mon at-

titude vis-à-vis des affaires municipales de votre ville. Comment puis-je avoir ici mal agi vis-à-vis de vous, Messieurs, quand tous vos journaux anglais et français, libéraux, conservateurs et oppositionnistes de toutes les nuances, déclaraient, après la législation de la dernière session, que la législature avait agi justement et sagelement à l'égard de Montréal? Comment se fait-il enfin que M. Gault, un bon conservateur, vous le savez, et M. Tansey, un non moins bon conservateur, se sont séparés de M. Cousineau adversaire fanatique toujours... pour appuyer de leur parole et de leur vote la législation que j'ai eu l'honneur de suggérer?

PERORAISSON

Monsieur le Président et Messieurs, je ne vous demande pas plus de l'indulgente attention que vous m'avez si aimablement accordée; je ne vous retiens pas davantage.

Voulez-vous nous permettre de compléter la réalisation de notre programme de 1912? Voulez-vous que, d'ici à cinq ans, nous n'ayons plus que de belles et bonnes écoles dans toutes nos campagnes, les plus nouvelles et les plus anciennes, les plus modestes comme les plus riches? Voulez-vous que nous ajoutions aux 115 académies de garçons que nous avons fait naître depuis 1908? Voulez-vous que le mérite de nos institutrices et institutrices soit de mieux en mieux apprécié, leur traitement augmenté et leur sort généralement amélioré? Voulez-vous que nous complétions notre programme de l'enseignement technique, en créant des écoles nouvelles dans tous nos centres